

Quelques jours au Royaume du Dragon



Jours:	6
Prix:	1090 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
	📌 Culture 📌 Photographie 📌 Faune et Flore 📌 Les incontournables

Points forts :

- Visite de quelques-uns des plus importants monuments religieux du Bhoutan
- Immersion dans la biodiversité naturelle bhoutanaise
- Randonnée au Nid du Tigre

Jour 1. Bienvenue au Bhoutan



Aéroport de Paro 📍
🚗 65km - ⌚ 1h 30m
Thimphu 📍

Aéroport de Paro - Thimphu

- Nous atterrissons à l'aéroport international de Paro, après un **vol spectaculaire** offrant des **panoramas grandioses sur les montagnes**. A l'aéroport nous retrouvons notre guide et notre chauffeur qui nous conduisent à travers les vallées de Paro et de Thimphu vers la capitale du Bhoutan, Thimphu, à 2320m d'altitude.
- Après un peu de repos et des rafraîchissements à l'hôtel, nous commençons notre visite de la ville par le Temple de Bouddha, où la **plus haute statue du Bouddha assis** domine la ville.
- Le Mémorial Chorten est, dit-on, le "*monument le plus religieux du Bhoutan*". Des gens de tous âges viennent tourner autour en récitant des prières.
- A quelques minutes au nord de la ville nous visitons le Tashichho Dzong. Siège du gouvernement du Bhoutan depuis 1952, il abrite actuellement la **salle du trône et les bureaux du roi**, le secrétariat et les ministères des Affaires intérieures et des Finances. C'est aussi la maison du **corps monastique**.
- Le soir nous nous promenons tranquillement dans la ville et notamment le long des nombreux stands du Marché artisanal.

🍴 Déjeuner	Zakhang (restaurant traditionnel)
🍷 Dîner	Hôtel 3*
🏠 Hébergement	Hôtel 3*

Jour 2. Dans la capitale bhoutanaise



- Dans la matinée, nous allons au nord de la vallée de Thimphu (à 15 km) et profitons d'une petite randonnée de 30 à 45 minutes jusqu'au **monastère de Cheri**. Ce monument construit en 1620 par *Zhabdrung Ngawang Namgyal* constitue actuellement un important centre d'enseignement et de retraite méditative de la secte du **Drukpa Kagyu du Sud**.
- Nous poursuivons notre journée par le **centre d'apprentissage pour les artistes bhoutanais** : l'École des Treize Arts et Métiers. On peut s'y spécialiser dans l'un des treize



Thimphu

Bhoutanais : l'école des onze arts et métiers. On peut y spécialiser dans l'un des onze arts et métiers, notamment la peinture, le tissage, la sculpture, la forge ou encore la broderie. C'est le **meilleur endroit pour découvrir l'art et les métiers traditionnels du Bhoutan** et on peut y observer des étudiants apprendre les différentes techniques enseignées à l'école.

- Le Musée du textile est quant à lui particulièrement intéressant pour apprendre l'**art national du tissage**.
- Nous nous baladons enfin dans le Marché centenaire des agriculteurs (*ouvert du jeudi au dimanche*).

☕ Petit déjeuner	Hôtel 3*
🍷 Déjeuner	Zakhang (restaurant traditionnel)
🍴 Dîner	Hôtel 3*
🏠 Hébergement	Hôtel 3*

Jour 3. La vallée de Punakha



Thimphu
🚗 85km - ⌚ 3h
Punakha

Thimphu - Punakha

- Après le petit-déjeuner, nous quittons Thimphu pour rejoindre Punakha. Nous quittons ainsi la région froide pour celle plus chaude, presque tropicale, de la **vallée de Punakha**. Nous nous arrêtons en route pour une petite pause-café au Col de Dochula et ses 108 stupas. Par temps clair, une superbe vue sur la chaîne de l'Himalaya s'offre au visiteur.
- Arrivés à Punakha, nous explorons Chimmi Lhakhang le temps d'une petite marche de 45 min qui nous mène au **Temple de la Fertilité** construit en hommage au *Fou Divin Drukpa Kunley* dont les mœurs et pratiques excentriques ont inspiré le folklore local. C'est ici que nous pourrions voir des représentations phalliques par milliers !
- Nous faisons l'expérience de la **vie traditionnelle et de l'hospitalité bhoutanaises** à l'occasion d'une visite dans une maison de paysans.
- Dans la soirée, nous visitons le magnifique dzong de Punakha, établi à la jonction des rivières Pho Chu et Mo Chu. C'est dans ce palais-forteresse que le premier roi fut couronné. Non loin du fort, le pont suspendu promet de ravir les amateurs de sensations fortes et les amoureux de photographie.

☕ Petit déjeuner	Hôtel 3*
🍷 Déjeuner	Zakhang (restaurant traditionnel)
🍴 Dîner	Hôtel 3*
🏠 Hébergement	Hôtel 3*

Jour 4. Retour vers Paro



Punakha
🚗 130km - ⌚ 4h 30m

Punakha - Paro

- Après notre petit-déjeuner nous prenons la route de Paro.
- A Paro nous visitons le musée royal, ancienne **tour de guet reconverti en musée national** et surplombant le Dzong de Paro.
- Nous visitons le **Dzong de Paro**, aussi appelé Rinpung Dzong. Construit en 1646 par **Shabdrung Ngawang Namgyal**, premier souverain spirituel et temporel du Bhoutan, le Dzong abrite le corps monastique de Paro ainsi que ses instances administratives. L'approche du Dzong se fait par un pont couvert traditionnel appelé Nemi Zam qui offre une **superbe**

du Dzong se fait par un pont couvert traditionnel appelé **Nem Zang** qui offre une **superbe vue sur la merveille architecturale du Dzong** ainsi que sur la vie qui l'entoure.

- Le soir nous avons le choix entre nous reposer à notre hôtel ou explorer les magasins d'artisanat de la ville et nous balader dans les ruelles.

☕ Petit déjeuner	Hôtel 3*
🍷 Déjeuner	Zakhang (restaurant traditionnel)
🍴 Dîner	Hôtel 3*
🏠 Hébergement	Hôtel 3*

Jour 5. L'ascension du Nid du Tigre

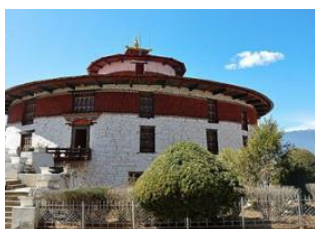


Paro

- Après notre petit-déjeuner, nous nous adonnons à une randonnée plutôt sportive pour atteindre le Nid du Tigre. Il s'agit de l'icône la plus pittoresque et d'une des principales attractions du Bhoutan. **Le Nid du Tigre de Taktshang** prend place au bord d'une falaise abrupte, à 300m au-dessus de la **vallée de Paro**.
- Dans l'après-midi nous passons par le Kyichu Lhakhang, l'un des plus **vieux sanctuaires sacrés** du royaume et dont la création remonte au VIIe siècle.
- Le soir nous avons le choix entre nous reposer à notre hôtel ou explorer les magasins d'artisanat de la ville et nous balader dans les ruelles.

☕ Petit déjeuner	Hôtel 3*
🍷 Déjeuner	Zakhang (restaurant traditionnel)
🍴 Dîner	Hôtel 3*
🏠 Hébergement	Hôtel 3*

Jour 6. Merci et bon retour !

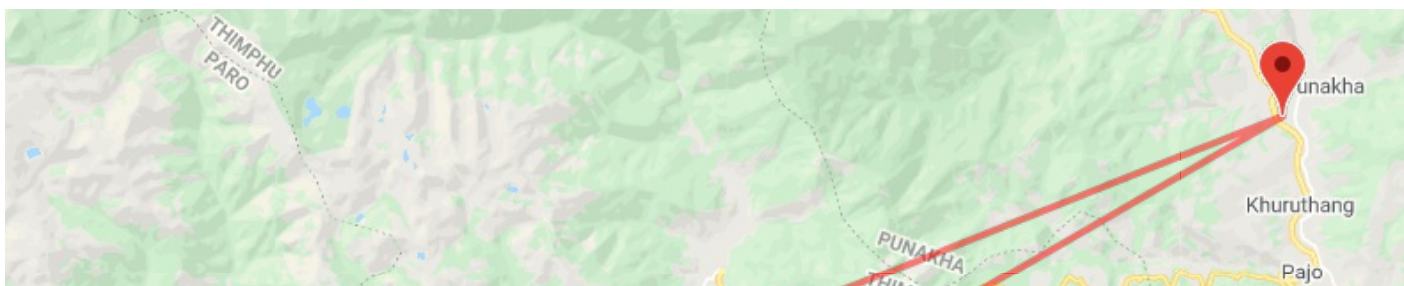


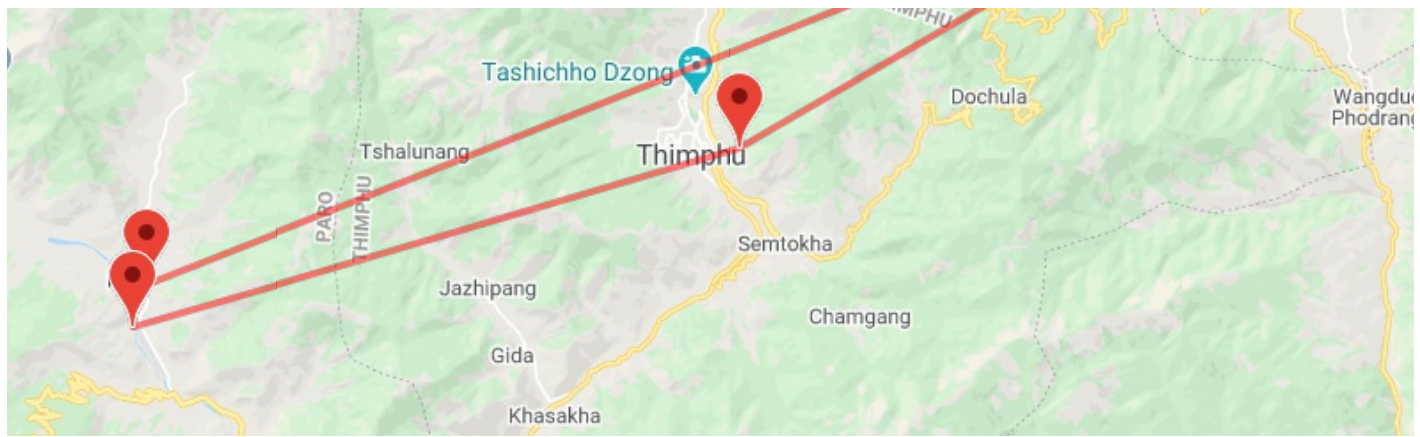
Paro

- Derniers temps libres au Bhoutan avant de prendre la route de l'aéroport, en fonction de l'horaire de notre vol.

☕ Petit déjeuner	Hôtel 3*
🍷 Déjeuner	Zakhang (restaurant traditionnel)

Carte itinéraire





Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-3	4-4	5-8
1690 EUR	1390 EUR	1190 EUR	1150 EUR	1090 EUR

Vous pouvez privatiser ce voyage **aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. **Pour un voyage privé**, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessus. Bien sûr dans le cadre d'un voyage privé, ce programme pourra aussi n'être qu'une simple base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons **un voyage entièrement à la carte**.

Saisonnalité des tarifs au Bhoutan

- les tarifs mentionnés ci-dessus sont valables en **basse saison** (janvier, février, juin, juillet, août, décembre)
- un **supplément gouvernemental** s'applique en **haute saison** (mars, avril, mai, septembre, octobre, novembre), d'une valeur de **230 €/personne** sur ce circuit

Inclus

- Hébergement en hôtels 3* (base 2 personnes par chambre)
- Pension complète
- Droits d'entrée pour les activités
- Guide francophone expérimenté
- Tous les transports
- Taxe gouvernementale et autres taxes
- Frais de visa

Non inclus

- Vols internationaux
- Assurance rapatriement
- Assurance voyage
- Boissons en sus / alcools
- Appels téléphoniques
- Transports non mentionnés
- Excursions non mentionnées
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "Inclus"

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement

de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA**

ASSURANCES et AXA ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.